

ASSEMBLÉE NATIONALE

24 octobre 2024

PLF POUR 2025 - (N° 324)

Tombé

AMENDEMENT

N° II-CF1072

présenté par

M. Bompard, Mme Abomangoli, M. Alexandre, M. Amard, Mme Amiot, Mme Amrani,
M. Arenas, M. Arnault, Mme Belouassa-Cherifi, M. Bernalicis, M. Bex, M. Bilongo,
M. Boumertit, M. Boyard, M. Cadalen, M. Caron, M. Carrière, Mme Cathala, M. Cernon,
Mme Chikirou, M. Clouet, M. Coquerel, M. Coulomme, M. Delogu, M. Diouara, Mme Dufour,
Mme Erodi, Mme Feld, M. Fernandes, Mme Ferrer, M. Gaillard, Mme Guetté, M. Guiraud,
Mme Hamdane, Mme Hignet, M. Kerbrat, M. Lachaud, M. Lahmar, M. Laisney, M. Le Coq,
M. Le Gall, Mme Leboucher, M. Legavre, Mme Legrain, Mme Lejeune, Mme Lepvraud,
M. Léaument, Mme Élisabeth Martin, M. Maudet, Mme Maximi, Mme Mesmeur,
Mme Manon Meunier, M. Nilor, Mme Nosbé, Mme Obono, Mme Oziol, Mme Panot, M. Pilato,
M. Piquemal, M. Portes, M. Prud'homme, M. Ratenon, M. Saint-Martin, M. Saintoul,
Mme Soudais, Mme Stambach-Terreiro, M. Taché, Mme Taurinya, M. Tavel, Mme Trouvé et
M. Vannier

ARTICLE 42**ÉTAT B****Mission « Économie »**

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)

Programmes	+	-
Développement des entreprises et régulations	0	0
Plan France Très haut débit	50 000 000	0
Statistiques et études économiques	0	0
Stratégies économiques	0	50 000 000
Financement des opérations patrimoniales en 2025 sur le compte d'affectation spéciale « Participations financières de l'État »	0	0
TOTAUX	50 000 000	50 000 000
SOLDE	0	

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement du groupe LFI-NFP vise à revenir sur la coupe effectuée dans le France Très Haut Débit.

La saignée du gouvernement Barnier n'épargne pas le développement du réseau internet. Un coup majeur a déjà été porté aux ambitions du plan France Très Haut Débit lorsque Bruno Le Maire a annulé d'un trait de plume 117 millions d'euros de crédit en cours d'année, soit un quart du budget qui s'envole en fumée.

Le PLF continue dans cette lignée. Les crédits du France Très Haut Débit sont inférieurs de 45 millions d'euros à ce qui était annoncé pour 2025 dans le PLF de l'année précédente. Les avancées du plan, les besoins en matière de réseaux numériques ne justifient pas une telle baisse. La couverture numérique du pays stagne et le rythme des déploiements a fortement ralenti en 2024. L'objectif de généralisation de la fibre fin 2025 est totalement hors d'atteinte.

Nous voulons garantir le droit d'accès à internet car il s'agit d'un réseau essentiel. Pour cela il faut se donner les moyens de couvrir tout le pays et ce budget non seulement n'y concourt pas mais nous en éloigne. Nous proposons donc d'abonder de 50 millions d'euros le plan France Très Haut Débit pour annuler la coupe budgétaire prévue.

Conformément aux exigences de recevabilité financière, cet amendement procède au mouvement de crédits suivant :

- il abonde de 50 millions d'euros en AE et en CP l'action 01 "Réseaux d'initiative publique" du programme 343 Plan France Très Haut Débit ;
- il minore de 50 millions d'euros en AE et en CP l'action 01 "Définition et mise en œuvre de la

politique économique et financière de la France dans le cadre national, international et européen” du programme 305 Stratégies économique.

Nous proposons ce transfert de crédit pour respecter les règles imposées par l’article 40 mais nous souhaitons que le gouvernement lève le gage.